

Walter Lanchet

DES MÉDINAS HÉRITÉES, HABITÉES ET VISITÉES

LES EXEMPLES CONTRASTÉS DE FÈS ET DE TUNIS

Développement durable, « bonne gouvernance », « participation de la société civile », « sécurité », « partenariat entre le privé et le public », « répliquabilité » ces formules diffusées par les Nations-Unies et la Banque Mondiale assoient une nouvelle orthodoxie qui permet l'emprise idéologique de structures internationales, gouvernementales ou non, sur les intérêts nationaux et locaux. Il se peut que ce nouveau vocabulaire amène à la mise en évidence de problèmes récurrents touchant les villes contemporaines. En ce qui concerne l'importance accordée au patrimoine dans la mondialisation culturelle, la nouvelle conceptualisation ne fait que creuser le fossé existant entre concept et réalité, mot et monde.

Le Patrimoine mondial protégé par l'UNESCO et ses critères de distinction normative « universalité », « représentativité », « authenticité », en sont un exemple significatif. Autour du Patrimoine mondial, des concepts ont été remis au goût du jour pour promouvoir de grandes idées réformatrices et mobiliser responsables politiques, experts et intellectuels. Sur le terrain, après des années de tentatives et d'expertises, on aboutit à peu de résultats à Fès (Maroc) ou à entériner des rénovations architecturales et une restructuration urbaine déjà entreprises à Tunis (Tunisie)¹.

Le procès de patrimonialisation : les médinas, des cas d'école

Selon le corpus des définitions courantes, l'appartenance d'un patrimoine est fondée sur le droit du « sang » (Gravari-Barbas, 1996) : le « patrimonium » latin n'est rien d'autre que l'héritage du père, ce qui nous vient de nos ancêtres. Suivant ce postulat théorique, la construction symbolique de l'objet patrimonial assurerait le rôle de ferment identitaire d'une collectivité, une famille à travers une démarche d'identification des héritiers « de sang ». Cette identification identitaire trouve corps et consistance, par exemple, dans le processus d'apprentissage artisanal à Fès, dans le respect hiérarchique existant au sein de la cellule familiale fassie ; et la distinction fassie naîtrait de cette transmission du maalem à son successeur et du père/mère à leurs descendants,

garantie de la perpétuation d'un patrimoine ancestral particulier.

Dans la médina contemporaine, le procès de patrimonialisation se complexifie lorsque le patrimoine est transmis par le territoire lui-même à un groupe composite qui ne se reconnaît pas nécessairement dans l'héritage du groupe créateur originel et héritier de « sang ». Dans la médina de Fès l'établissement de familles de toutes origines sociales et géographiques dans l'espace patrimonial fassi mettrait en question l'appartenance fassie ; l'emploi de la formule distinctive « fils de la médina », par exemple, a perdu sa valeur antérieure. C'est alors, non seulement, la survie des éléments patrimoniaux physiques qui serait menacée, mais, dans certains cas, la cohésion du groupe fassi.

Ainsi le retour physique de Fassis - issus de vieilles familles originaires de Fès - qui avaient quitté la médina, est-elle une manière de garantir la signification de leur médina patrimoniale, du patrimoine dont ils sont les héritiers de « sang ». De surcroît, l'importance accordée à la cellule familiale plus qu'à toute autre forme



Fès - Place des Dinandiers - © Degeorge -

culturelle de socialisation fassie est très significative du lien pré-existant entre les morts avec les vivants, entre les

1. Nos analyses présentes reposent sur des observations réalisées au cours de plusieurs séjours successifs au Maroc et en Tunisie entre 1998 et 2000. En outre, plusieurs de nos exemples devant servir notre démonstration sont tirés de notre Mémoire de Maîtrise (Lanchet, 1996) qui portait sur la problématique de la sauvegarde appliquée au cas de la médina de Fès.

vivants en une même terre des origines. Amenant à une réappropriation patrimoniale symbolique et physique des Fassis d'origine, cette menace de déterritorialisation contemporaine expliquerait leurs préoccupations patrimoniales. La référence symbolique au patrimoine serait une manière de justifier leur revendication d'héritiers légitimes et leur inscription territoriale en médina.

Nos deux cas d'étude Fès et Tunis, fournissent des références assez contradictoires de ce même phénomène :

- à Fès, ce sont les actuels habitants de l'espace-médina qui se sont érigés comme les protagonistes d'une nouvelle patrimonialisation du territoire fassi. Vivant dans la médina et de la médina, ils se sont organisés pour satisfaire leurs besoins, à la mesure de leurs moyens, et ont créé les conditions² pour une revendication de leur « droit à la ville » ;
- à Tunis, l'appropriation territoriale du patrimoine tunisois³ par la municipalité, l'Etat et les investisseurs étrangers a été le moyen d'institutionnaliser la médina comme un espace urbain touristique balisé. Alors que l'espace historique, en tant qu'unité spatiale, était menacé de destruction, la manne touristique s'est imposée comme la garantie du maintien du tissu urbain réaménagé pour satisfaire une clientèle internationale.

La patrimonialité citadine en médina de Fès

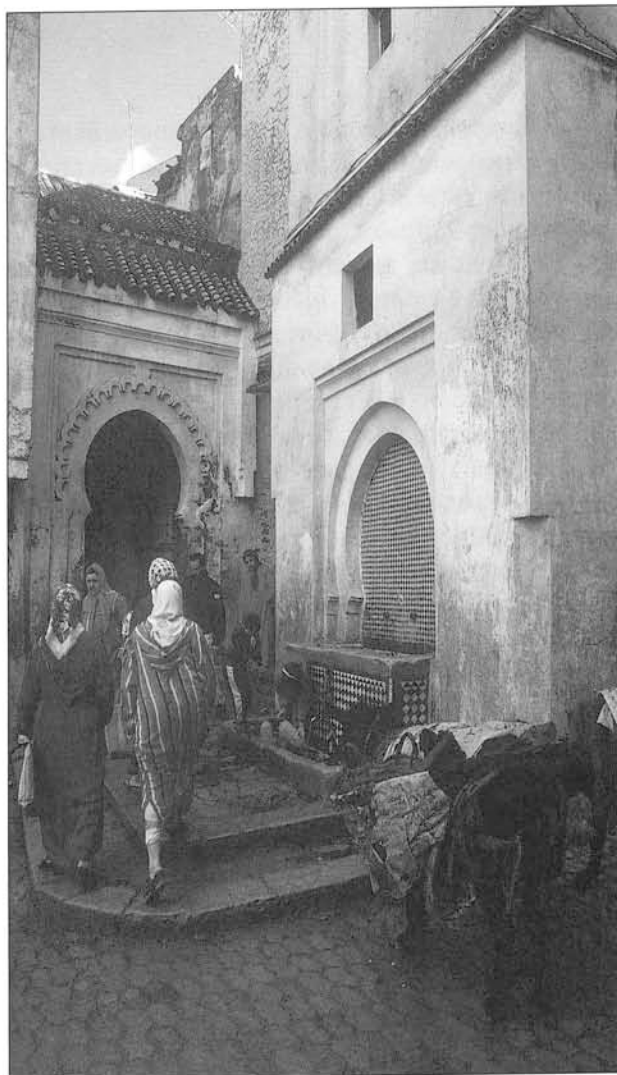
Le quotidien des habitants de la médina de ceux qui en font l'animation quotidienne, qui y travaillent, qui luttent pour survivre au jour le jour et qui mettent à contribution tous les membres valides de leur famille, ce quotidien est trahi par le sentiment d'abandon et de lassitude de ceux qui sont encore aujourd'hui désignés comme « étrangers de l'intérieur » par des représentants de la communauté fassie installée ailleurs au Maroc ou dans un autre pays et qui continuent d'être habités imaginairement par la médina de leur enfance. Le refus des mythiques « fils » (natifs) de la médina de laisser d'autres « fils » se saisir du patrimoine qui assure leur ancrage local à l'intérieur de la médina rend la vie difficile aux habitants de Fès-la-Vieille⁴, qui ont besoin de cet espace pour développer leurs activités. Aussi, en l'absence de légitimité à prospérer là où ils sont installés, où ils sont nés, la plupart se sont-ils résignés à se satisfaire de l'existant.

Se satisfaire de l'existant ?

Ancrés dans les lieux immémoriaux de la médina de Fès à la fois réalité et représentation, le souci des actuels Fassis de la médina est de sauvegarder un espace de vie digne, à la mesure de leurs moyens humains et

financiers. Cette combinaison d'une vie à améliorer et d'un espace à sauvegarder mène à leur territorialisation, leur enracinement, là où ils ont fondé une famille. En habitant physiquement la médina, ils l'investissent symboliquement, et ceci différemment de ceux qui la choisissent de loin dans leur souvenir.

Entre tradition et modernité, entre passé et présent, l'espace-médina est socialement dans un état de mutation inachevée. L'ancien ordre social



Fontaine de la médina de Fès - © Degeorge -

(notabiliaire) qu'animait une bourgeoisie riche et influente, a disparu, mais l'esprit reste localement prégnant. Les formes d'organisation sociale collective passées sont inscrites dans les structures de

2. Devenus artisans, ils ont su perpétuer un savoir-faire en l'adaptant à la demande touristique ; devenus habitants, ils ont voulu améliorer le confort d'habitations non-entretenu par leur propriétaire.

3. Après l'Indépendance du pays, la municipalité de Tunis et le Ministère de la Culture ont acquis et réaffecté des demeures appartenant à des vieilles familles tunisoises : Dar Lasram, Dar Othman, Dar Abdallah, Dar Hussein et, plus récemment, Dar Haddad, qui sont utilisées comme immeubles administratifs de prestige.

4. Traduction littérale de Fès-El Bali, nom de la partie la plus ancienne de l'agglomération de Fès.

l'espace historique. Les relations sociales sont, encore aujourd'hui, marquées par une grande solidarité. Ne serait-ce que par l'importance de la fonction du *derb* impasse semi-privative d'accès aux demeures privées, la relation de voisinage en un espace de proximité dans lequel les pratiques de chacun sont connues et contrôlées, est favorisée. Même si cette solidarité de proximité qui fut exclusivement familiale, un *derb* rassemblant traditionnellement plusieurs familles liées entre elles, n'est plus celle d'antan, les habitants d'un même *derb* sont fiers de savoir qu'ils peuvent avoir besoin d'un voisin et qu'ils peuvent le trouver.

Du fait de la promiscuité existant entre des familles réduites à partager un espace de vie limité, la cohabitation a entraîné l'émergence de revendications patrimoniales. Elles se manifestent sous des formes variées dans lesquelles les rapports sociaux à l'espace, ou aux objets qui le composent, sont souvent passionnels. Un mal de vivre générateur de conflits s'instaure facilement entre les cohabitants d'un même immeuble, menaçant la vie sociale en son sein. Toute initiative individuelle ou collective visant l'amélioration des conditions de vie n'est alors permise que par un enracinement territorial fort, donnant l'autorité pour entreprendre. Investies dans leur espace de vie quotidienne, des familles affirment leur attachement à leur espace de vie par une action volontaire qu'elles choisissent d'engager pour pérenniser l'existant. Car c'est bel et bien un mieux-vivre qui est attendu ; et les habitants sont prêts à mettre tout en œuvre pour y arriver.

L'attente des populations de la médina en matière de gestion urbaine est donc forte, alors même qu'elles ont connaissance des limites de leurs moyens d'action. Tout dépend du niveau du problème à résorber. Le pavage d'un *derb* par exemple est le fait d'un accord collectif : soit les services municipaux sont contactés pour fournir le matériel comme dans le cas du remplacement d'une portion du réseau secondaire ou tertiaire d'assainissement, soit chacun cimente devant son immeuble.

Si le problème touche l'espace privé, les familles concernées prennent l'initiative d'intervenir elles-mêmes là où c'est le plus urgent. Dans le cas d'une cohabitation de plusieurs familles sans lien entre elles dans une même maison louée à la pièce, le ressentiment d'une relation conflictuelle est vif. Il s'agit d'un espace privé partagé que les résidants peuvent rejeter comme étant le leur : « C'est dans la maison des voisins » est une réflexion courante quand il faut s'occuper de réparer le plancher d'une pièce que l'on n'occupe pas. L'exemple le plus significatif est celui de la facture d'électricité : comment payer une facture dans une maison où cohabitent plusieurs familles ? « C'est un élément de discorde » récurrent⁵.

Face à la dégradation, le choix d'un représentant

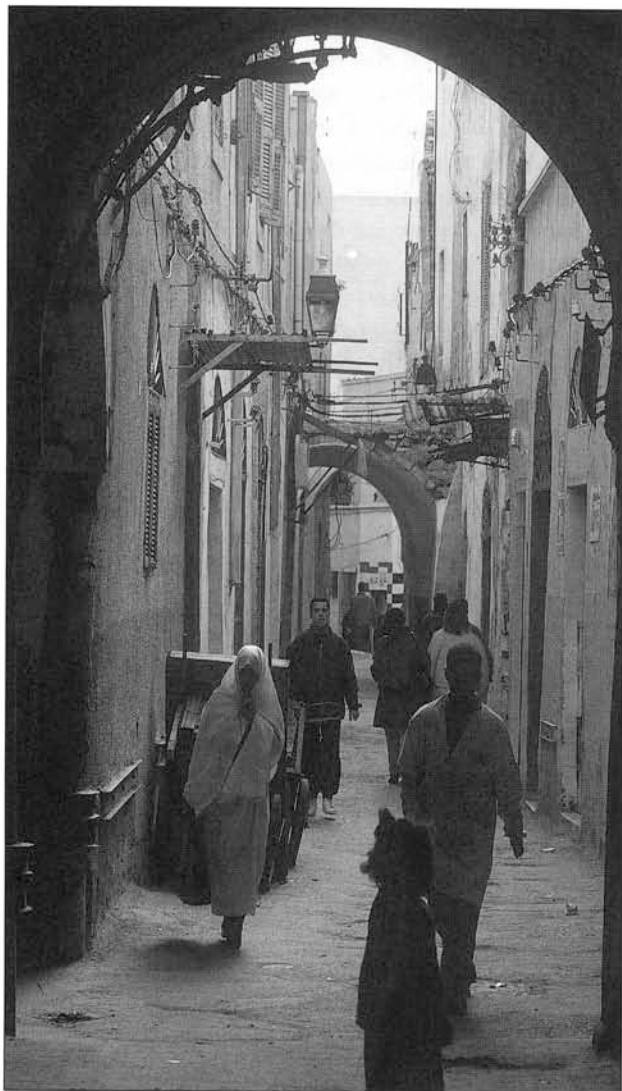
L'inertie des populations résidentes et l'absence d'intérêt manifesté par des propriétaires d'immeubles laissés à l'abandon sont invoquées par les administrations locales municipale, préfectorale pour ne tenir compte des avis ni des uns ni des autres. Si l'on en croit l'appréciation générale de représentants de l'État voire même d'élus rencontrés, la médina - et tout ce qui provient d'elle - serait frappée d'une sorte de « maladie » à laquelle il serait difficile d'apporter un remède. Les représentations de l'« extérieur » écrasent la réalité de l'« intérieur » pour mieux s'y substituer : le technicien d'un service municipal ne porte attention aux habitants de la médina que pour faire remarquer qu'ils sont responsables de la dégradation de beaucoup de bâtisses et du réseau d'assainissement défectueux. Mais ce service n'a pas les moyens en hommes de faire face à tous les dysfonctionnements. Les habitants sont pris au dépourvu devant la multitude d'accidents prévisibles dont ils sont les victimes quotidiennes, mais qu'ils ne peuvent empêcher. Ainsi pour sauvegarder ce qui peut l'être, et d'abord l'image de la ville, les autorités tiennent un discours idéalisé sur la vie citadine au cœur duquel on retrouve la « tradition fassie », harmonieuse et autarcique.

Pour réagir contre cette situation d'avilissement du vécu des habitants au profit d'un idéal de vie reposant sur un modèle citadin mythifié, un résident, Hassan, a voulu initier le choix par le vote populaire de l'Ould Derb, du « fils du quartier ». Hassan est installé depuis trente-quatre ans à Fès-El Bali ; il n'est pas natif de Fès. Se revendiquant amoureux des lettres, il voue à sa façon un certain culte à la légendaire « Fès la merveilleuse » à l'image des contes orientaux. Devant nous, il fait le présent constat : « Aujourd'hui, beaucoup de gens parlent de Fès ; leur discours est le discours officiel, celui des promesses non tenues, de l'irresponsabilité, de l'indignité. Et il y a ceux qui vivent à Fès (la médina de Fès) ; leur discours est le discours populaire, celui des non-dits, de la mémoire, des vieux qui nous parlent des sources, des murs, des royaumes de Fès... Mais leur discours est passé, c'est celui du " Il y avait ça... Et ça... ", c'est celui du " Il était une fois... " ».

Non sans nostalgie pour un ordre social qui permettrait à « tous » de « vivre dignement » alors qu'aujourd'hui « la précarité fixe des familles entières dans la pauvreté », Hassan est animé par un esprit de revanche sur le temps perdu. Sa croyance en la rhétorique le pouvoir des mots qui « redonnent confiance », l'a amené à entrer dans le jeu politique au

5. Le branchement étant unique, la législation ne reconnaîtrait pas la division d'une habitation entre plusieurs locataires.

revanche sur le temps perdu. Sa croyance en la rhétorique, le pouvoir des mots qui « redonnent confiance », l'a amené à entrer dans le jeu politique au moment de la dernière élection municipale. Il a voulu choisir « pour moi, pour ceux qui aiment la médina et qui vivent dans le besoin » un « fils du quartier » comme élu au Conseil municipal de sa circonscription.



Fès, ruelle près de la place des Dinandiers - © Degeorge -

Cet homme n'avait pas « la culture », mais avait le profil de « Sharif », de leader. Aussi c'est Hassan qui écrivit ses discours, qui organisa le vote populaire de l'« Ould Derb » pour témoigner que : « Notre élu ne sera pas le jouet d'un parti politique ; il prendra ses responsabilités... Il l'a juré sur le Coran ! ».

Cependant, cette procédure n'est pas la seule preuve de la valeur symbolique de cette désignation solidaire. « Nous avons fait et nous avons dit des choses qui ne se font pas habituellement (dans les campagnes électorales) » (...) « Nous avons fait le choix d'être indépendants, libres de tout dire : personne ne nous a empêchés de nous exprimer ». Partant du principe que « la force de tout homme se trouve dans ses mots », son exigence première était de

« respecter le candidat et ses électeurs ». Ces derniers se sont mobilisés parce qu'ils attendaient « un nouveau discours » leur disant « la réalité de l'élection » sans vouloir les « égarer »...

Ses exigences et les points de vue qu'il a défendus à sa façon, beaucoup les partagent sans pour autant les exprimer aussi vigoureusement. Le fait d'avoir eu recours à un mode traditionnel d'auto-détermination a permis à Hassan et à l'élu « de son choix » d'être plus libres et de faire reconnaître leur démarche comme légitime tant aux yeux des populations qu'à ceux du Conseil municipal en place. D'ailleurs, « tous étaient satisfaits d'entendre un discours qui portait l'espoir. Dans ces conditions, ils se sentaient plus fort d'être solidaires ». Hassan reconnaît sa satisfaction dans la victoire de la « Tradition » comme il la désigne fièrement lui-même.

Création d'une caisse commune de solidarité

À une autre échelle d'action publique, Mohammed joue, jour après jour, un rôle de mobilisation et de médiation tout aussi important. C'est un jeune d'une trentaine d'années, épicier depuis six ans et propriétaire de son commerce, qui a été apprenti chez un artisan et qui habite la médina depuis vingt ans. Plusieurs habitants nous l'avaient désigné comme une personne de confiance, sur laquelle beaucoup de familles ont pu compter. Vivre en médina a, pour Mohammed, une signification : « C'est une question de survie que de réagir quand cela ne va pas bien ». Il nous donne l'exemple de l'assainissement qui fait l'objet de plaintes continuelles de la part de personnes de plusieurs *derbs* proches de son commerce. Mohammed a écouté et a décidé de faire une sorte de campagne de sensibilisation auprès de ses clients.

La prise de conscience de l'importance du problème s'est faite par le bouche à oreille et les problèmes des uns se révélaient être les mêmes que ceux des autres. À partir de là, la dynamique de solidarité était lancée : « Il y avait ceux qui étaient directement concernés par les inondations ; et il y avait ceux qui avaient un peu plus de moyens que les autres ou qui voulaient aider leurs voisins ». Le résultat fut la constitution d'une caisse commune d'entraide. Elle eut un caractère ponctuel, dans le temps et dans l'espace, puisque l'objectif était d'agir le plus rapidement dans des *derbs* plusieurs fois inondés. La caisse servit à payer les ouvriers et les services techniques municipaux ont fourni le matériel nécessaire pour le remplacement d'une portion du réseau d'assainissement.

Le principe de la collecte pour constituer une caisse commune est très répandu pour satisfaire les aléas de la vie en médina. Au moment de la fête de l'Aïd, il

réalise une collecte pour payer un mouton à des familles n'ayant pas les moyens ; si une veuve est dans le besoin, la caisse peut pallier au plus urgent et ainsi de suite, en fonction des circonstances et selon la facilité qu'aura Mohammed à expliquer aux uns et aux autres les difficultés et les solutions pour les surmonter. Mohammed s'est chargé lui-même d'aller chercher les ouvriers pour l'assainissement et, pendant les travaux, il a été amené à désigner à tour de rôle les familles qui les ont nourris. La collectivité d'habitants est ainsi localement actrice, à part entière, dans la réhabilitation et l'entretien de son espace de vie.

De fil en aiguille, Mohammed se retrouve au cœur de ce qui fait le quotidien de la médina. Successivement « maître d'œuvre » d'initiatives populaires, médiateur entre population et administration afin de régler ici un problème d'éclairage public, là le ramassage des ordures, la démarche est toujours la même : des plaintes sont exprimées ; il les recueille ; il contacte l'élu de la circonscription ; si nécessaire, il collecte une petite somme ou il se déplace directement à la Municipalité ou à la Préfecture de Fès-Médina ; dans ces cas, plusieurs habitants l'accompagnent pour « l'effet de groupe » car la sensibilisation et l'apprentissage populaire se font aussi par ce moyen : « Ils doivent savoir où s'adresser pour que chacun d'entre eux règle ses problèmes. »

L'identification des populations habitantes à l'espace local

Tous les problèmes ne peuvent pas être résolus ainsi. Le déblayage de plusieurs immeubles tombés en ruines a un coût trop élevé pour une prise en charge par les habitants. La Municipalité aurait déclaré ne pas avoir non plus les moyens de déblayer les ruines car cela nécessitait des travaux de consolidation des immeubles mitoyens. Les nuisances subies par les riverains des immeubles tombés en ruine ont conduit à un regroupement de nombreuses familles du quartier. La concertation a eu lieu lors d'une réunion chez l'une d'entre elles : « Tout le monde était au courant que l'une des ruines à déblayer abritait des délinquants la nuit et était devenue un dépôt d'ordures qui empestait tout le *derb* et attirait les bêtes. » Ainsi une cassette-vidéo fut-elle tournée pour recueillir les témoignages d'habitants et montrer les dégâts. Elle fut visionnée à la Préfecture de Fès-Médina en présence du Gouverneur qui fit appel à un « Bienfaiteur de la Ville de Fès ». La visite de ces deux personnalités publiques fut un grand moment dans la vie des populations qui ont trouvé là une preuve tangible qu'elles avaient été écoutées. Cet événement fut suivi par le déblayage d'une des ruines. La dynamique associative était lancée, mais elle retomba avec le départ de celui qui avait eu les moyens et le temps de faire les démarches auprès du Gouverneur.

Alors même que les habitants de la médina de Fès parfois installés ici avec leurs parents depuis vingt ans

ou plus n'avaient pas un plein droit de cité et espéraient juste que leur gagne-pain, l'espace dont ils sont locataires, ne leur soit pas retiré, ces mêmes habitants ont fini par s'identifier à la médina, à cet espace qu'ils ont entretenu en l'utilisant, en l'investissant de leurs actes et de leurs gestes.

Devenus eux-mêmes artisans, certains ont su consolider un mur fissuré, une charpente endommagée, une porte défoncée. La socialisation fassie du *maalem* aux fils du *maalem*, mais aussi à ses apprentis a permis cette appropriation de la médina ; la médina vécue a pris dorénavant un sens spécifique pour ses habitants. La mémoire des lieux se construit et s'actualise donc au fur à mesure que les générations de ceux qui ont grandi en médina prennent l'entière mesure du patrimoine qui leur a été légué et qu'ils ont conquis à force de persévérance et d'effort.

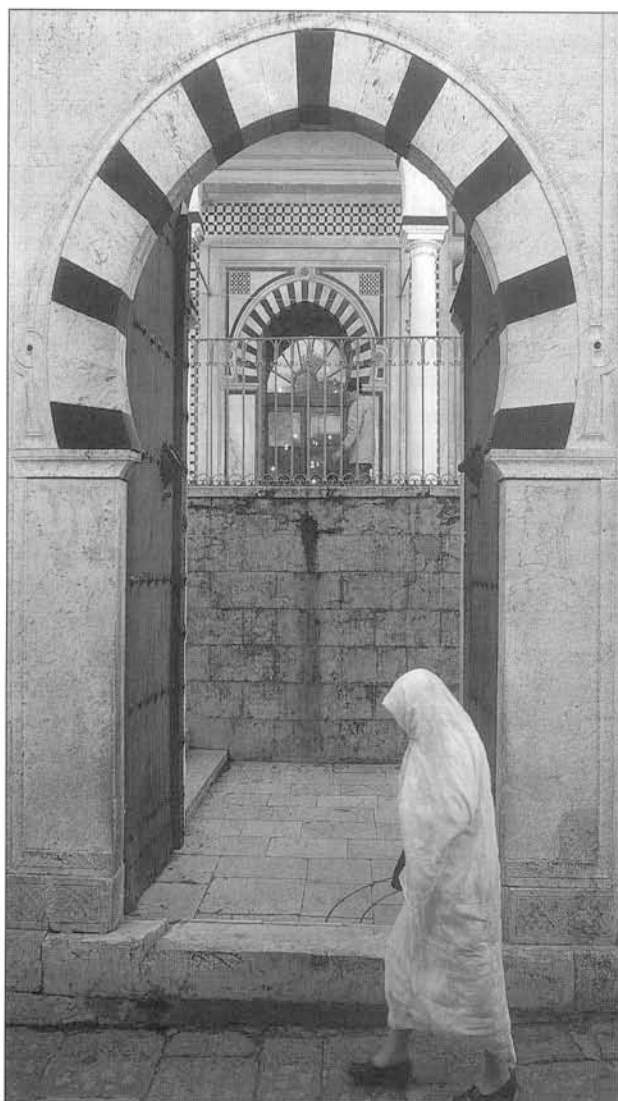
Il n'est pas question pour Mohammed l'épicier de « légitimité » héritée quand il revendique un droit d'accès aux services municipaux. Ce patrimoine physique du « sol » - et non pas seulement symbolique du « sang » - que représente, pour lui, l'espace-médina et les objets qui le composent, s'actualise autour d'éléments contemporains qui ont trait à la survie de ses habitants, à l'organisation socio-spatiale de la médina, sans exclure les héritages plus anciens - geste de l'artisan pour consolider l'existant, élu de l'Ould Derb..., mais en les intégrant comme des phénomènes contemporains. Ainsi la médina patricienne est-elle perpétuée en un patrimoine local intégré et régénéré à la lumière des exigences du présent plus que dans le respect scrupuleux du passé.

Dans l'expression de ces formes de solidarité, les habitants de la médina font acte de mémoire au même titre que les « fils (natifs) de la médina » ayant ici des attaches familiales historiques, mais partis, puis revenus prendre possession de leur demeure, du *Dar* familial. Creuset identitaire, la médina a gardé, avec le temps, une force d'évocation pleinement représentative des sociétés contemporaines et de leurs mentalités ; et ce, grâce à une socialisation par le travail artisanal que le geste des apprentis a perpétué et grâce à l'habitation en des lieux immémoriaux que les murs des demeures traditionnelles ont maintenu en l'état ; grâce aussi au fonctionnement de la caisse commune et aux gestes d'entraide quotidiens : fourniture d'épices ou d'outils.

L'institutionnalisation patrimoniale de la Médina de Tunis

La mémoire des lieux de la médina à Tunis amalgame systématiquement la médina *intra-muros* et ses faubourgs, dans le souvenir vague de lieux non habités aujourd'hui par la plupart de nos interlocuteurs. Ainsi pour répondre à notre question :

« Qu'est-ce que pour vous la médina de Tunis ? », un Tunisois - natif de la médina mais ayant grandi dans une banlieue résidentielle sur la côte - va nous parler des « cafés chantants » qui se trouvaient sur la place de Bab Souikha, c'est-à-dire la porte nord de la médina ; le témoignage romancé intitulé « L'œil du jour » (Hélé Béji, 1993) va nous narrer l'histoire de la relation affective d'une petite-fille avec sa grand-mère, de l'animation autour de celle-ci dans la demeure familiale, mais la scène se passe dans le faubourg de Bab M'nara.. ; entre quête de ses origines « tunisoises » et recherches historiques, un historien (Mohamed El Aziz Ben Achour, 1989) a travaillé sur la base d'archives familiales et retracé une partie de l'histoire de la



Tunis : Entrée de la mosquée de Hammada Pasha - © G. Degeorge -

construction nationale de la Tunisie à laquelle plusieurs « grands hommes » de sa famille ont participé. Mais quelle est donc la place dans la mémoire collective accordée à la médina, ses souks, son ambiance, ses petites histoires de familles bourgeoises ou beylicales ? Le seul fil conducteur que nous ayons trouvé, est celui des projets officiels d'urbanisme. La cohérence de l'ensemble de ces projets réalisés ou non était celle

d'une ligne politique gouvernementale de construction d'une Tunisie moderne ; « seule explication » plausible apportée par nos personnes-ressources de la construction de la médina patrimonialisée actuelle.

Percée et médina dans Tunis Capitale

L'épisode décisif de la conservation du tissu urbain de l'espace-médina fut celui du projet de sa percée. Il s'agissait pour la Tunisie indépendante de se doter d'une Tunis-Capitale. En cela, l'espace-médina, par ses qualités intrinsèques, ne représentait pas un « monument » digne d'être conservé, d'autant que ses héritiers l'avaient en majorité quitté, préférant les villas coloniales de la périphérie tunisoise. Aussi le projet d'une percée avait-il pour fonction principale de relier le centre administratif gouvernemental de la Casbah au centre-ville commercial et financier de la Ville coloniale européenne, percée devant porter le nom du premier Président de la Tunisie indépendante : l'Avenue Bourguiba.

C'est à force de colloques et de rencontres d'experts internationaux que, tour à tour, les responsables politiques, mobilisés pour ce débat symbolique sur l'image à donner de leur Capitale nationale, passèrent de l'idée de la percée à celle de la mise en valeur du patrimoine monumental d'une agglomération allant de Tunis à Carthage à des fins de développement économique ; ce que nos interlocuteurs nomment le « tourisme culturel » d'exploitation du « patrimoine historique de la médina et des sites archéologiques de Carthage ». Percée majestueuse ou exploitation du patrimoine ne sont que deux orientations d'une même volonté d'affirmation nationale visant le développement économique de Tunis-Capitale. L'association de sauvegarde de la médina de Tunis, ASM, s'est constituée autour de préoccupations d'esthètes - archéologues et historiens de l'Art - et de techniciens ou architectes.

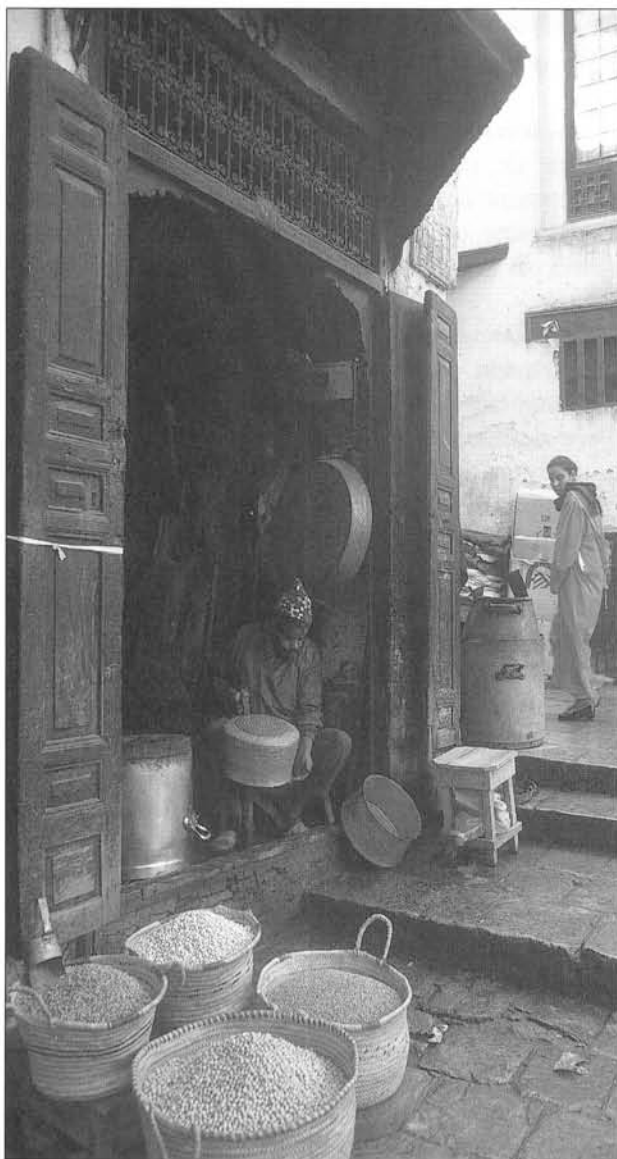
Beaucoup des arguments pour/contre la percée, pour/contre la préservation de l'espace-médina en tant que tel, reposent sur un discours tenu à la lumière d'expériences d'urbanisme étrangères. Ainsi dans la liste des projets de percée, pouvons-nous mentionner les propositions bulgare, polonaise et turque : des pays dans lesquels l'urbanisme a été un instrument d'affirmation proprement moderniste et « révolutionnaire »⁷. Pour ce qui est de la préservation de la médina, ce sont des architectes européens qui sont allés expliquer comment faire une médina. Nous retrouvons, toujours dans les discours officiels parus dans la presse, des dénominations telles que « ville d'art », « leçon d'architecture », « patrimoine monumental introduit dans le circuit

7. Construction *ex nihilo* de la capitale de la Turquie de Atatürk ; destruction et reconstruction soviétique des villes ruinées par la Seconde Guerre Mondiale en Bulgarie et en Pologne selon les exigences « communistes » soviétiques de rigueur.

« patrimoine monumental introduit dans le circuit économique », « centre de culture » pour expliquer le contexte de l'élaboration du Projet d'aménagement urbain de Tunis-Carthage conduit par l'ASM, sous le patronage de l'UNESCO.

Le Projet Tunis-Carthage

Le Projet Tunis-Carthage intègre la médina et concerne donc un espace dont « la taudification » se voulait, pour les autorités tunisiennes, « le symbole de la



Rue de Tunis - © G. Degeorge -

société traditionnelle », dont Jellal Abdelkafi⁸ (1987) détruit ainsi la destruction :

« Tandis que la nouvelle autorité (post-coloniale) menait une vive campagne de dégourbification, elle acceptait, en même temps, la ruralisation et la taudification de la médina. Les nouveaux venus, originaires de toutes les provinces de la Tunisie, banalisaient la médina et faisaient éclater le consensus traditionnel tunisois. La conséquence de cette transformation sociale dont il faut souligner la

rapidité, a été une violente dégradation physique de l'espace historique. Les maisons abandonnées, louées à la pièce, sont dépouillées de leurs éléments d'architecture : marbres, pierres de taille, colonnes et chapiteaux, fers forgés et bois sculptés sont arrachés et vendus. Ils sont réutilisés dans les villas de haut standing des banlieues résidentielles. Ainsi la médina a-t-elle été vendue en pièces détachées, mais au-delà de l'opération marchande, il y a eu transfert des valeurs culturelles que portait le patrimoine architectural : le passage de l'architecture au décor est un stigmate révélateur de cette mutation sociale. (...) À l'heure nationaliste se réglèrent les comptes politiques, règlement qui sonnait en même temps le glas des valeurs culturelles issues de la tradition : le patrimoine architectural a été la première victime, car il faut souligner qu'au-delà du désintérêt ou de l'impuissance de la société traditionnelle (« baldie tunisoise ») à défendre son cadre citadin, la nouvelle autorité a eu un comportement iconoclaste caractérisé »⁹.

Jellal Abdelkafi conclut en relevant que : « Si tout n'était pas récupérable, rien ne justifiait une démolition systématique »¹⁰ il donne l'exemple des Zaouias Abou Kacem El Jelizi et Saïda Manoubia, et qui faisaient et font toujours l'objet d'un culte populaire¹¹.

La déterritorialisation et la dénaturation préalables à la patrimonialisation de la médina entreprise pour servir l'image d'un pays moderne et ouvert économiquement, ont donc été le résultat de choix en matière d'urbanisme. Après la destruction des portes et des remparts, après la destruction des immeubles signalés par les autorités compétentes comme menaçant de tomber en ruine¹², après la réaffectation et la restauration de bâtisses comme témoins architecturaux exemplaires - Dar Lasram, siège de l'Association de Sauvegarde de la Médina ; Dar Hussein, siège de l'Institut National du Patrimoine -,

8. Notre présente argumentation repose sur des informations tirées du travail de synthèse d'un des premiers animateurs de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis (ASM de Tunis), Jellal Abdelkafi qui a eu l'idée de retracer sa version de l'histoire de la sauvegarde pour en faire sa Thèse de doctorat (1987). Celle-ci serait le résultat d'une compilation d'études réalisées par des chercheurs internationaux qui ont été à l'origine de la création de l'ASM en tant que militants ou experts internationaux pour une défense de l'espace urbain et architectural de la vieille ville dite « ville arabe ». Ce travail universitaire classique nous a servi de « palliatif » devant notre incapacité à retrouver la trace de ces Italiens, Français et Allemands - architectes de formation, pour la plupart, passés par Tunis dans les années soixante et soixante-dix - qui auraient pu nous apporter des éclairages utiles et sûrement décisifs dans le cadre de notre réflexion.

9. Abdelkafi, 1987, p.271.

10. Abdelkafi, 1987, p.272.

11. Pour le cas de Saïda Manoubia, nous renvoyons aux travaux en cours de Katia Boissevain.

12. « La Procédure IMR « Immeuble Menaçant Ruine » qui relève de l'arbitraire d'un agent municipal (appuyé par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme), bien souvent revendeur de matériaux, a permis d'exagérer l'état de vétusté du tissu urbain de la médina, (...) alors que le relevé architectural conduit en 1968 par l'ASM a montré que 5 % des bâtiments étaient en très mauvais état et 13 % en mauvais état ; si tout n'était pas récupérable, rien ne justifiait une démolition systématique. » (Abdelkafi, 1987, p.272).

les projets (de reconstruction) des îlots de Hafsia sont les témoins de la représentation de ce que les architectes de l'atelier d'urbanisme constitué au sein de l'ASM progressivement devenu le bras exécutif de la Municipalité de Tunis -, se sont faits d'un urbanisme contemporain s'inscrivant dans la continuité du tissu urbain traditionnel de la médina. Cet urbanisme a pour caractéristique majeure (Bahri, 1997) la ré-introduction du bâti horizontal de maisons à patio - la cour intérieure - avec séparation des espaces publics (activités) et privés (habitats). Evoluer dans cette partie de l'espace historique *intra muros*, qui représente presque un quart de sa superficie totale, rappelle un espace résidentiel de standing construit *ex nihilo* - tel que l'on en voit dans la périphérie Nord de l'agglomération actuelle - qui s'intègre peut-être davantage d'un point de vue volumétrique à l'ensemble urbain traditionnel, mais s'assimile au reste de la ville moderne par ses servitudes fonctionnelles et ses activités visibles : commerce de détail, friperie, banque, etc. En somme, hormis la cour intérieure comme signe architectural faisant référence à l'habitation traditionnelle, les manières d'être dans ce quartier pilote neuf sont celles de n'importe quel autre quartier de l'agglomération, avec usage de l'automobile et tenue occidentale de rigueur.

La reconstruction de Hafsia fut la première concrétisation d'une somme de réflexions et d'études menées par l'ASM¹³ qui ont porté sur la morphologie urbaine, la typologie des constructions, l'organisation des fonctions urbaines telles qu'elles avaient été et telles qu'elles sont devenues, et aussi sur les conditions de vie des habitants de la médina. Celle qui a eu le plus de portée et d'écho est celle relative à la typomorphologie de la médina de Tunis, menée par Roberto Bérardi (1970), qui a tenté une lecture de la médina en tant qu'unité spatiale ; en réfléchissant sur le sens de la ville-médina, il réussit à dépasser le cadre opérationnel d'action technique de l'ASM. Érigée par l'ASM en une véritable « théorie » urbaine de la refondation d'une « Ville arabe » idéal-typique, cette description de l'organisme urbain de l'espace-médina est une analyse de type structuraliste qui veut produire de l'espace urbain une lecture cohérente, et reconnue par l'Université pour en tirer un modèle reproductible, une trame pour l'élaboration de projets d'urbanisme dont Hafsia fut un exemple significatif¹⁴.

Gentrification et tertiarisation

La « Médina » de Tunis est devenue une scène de représentation, un artefact urbain à vocation touristique. Les arguments politiques officiels visant à renouveler un espace insalubre et en ruines ont eu pour effet de substituer une population à une autre (gentrification), une activité artisanale à une autre (tertiarisation). Depuis la coopération européenne des



Boutique de Tunis - © G. Degeorge -

années soixante et soixante-dix jusqu'à aujourd'hui, le modèle de référence dont se réclament les actuels concepteurs de la Médina de Tunis pour les choix d'urbanisme en matière de sauvegarde-réhabilitation opérés par l'ASM, est celui du « quartier du Marais »¹⁵ à Paris.

La politique urbaine de valorisation touristique est suffisamment visible et engagée dans l'espace-médina contemporain pour admettre cette référence. La réalité d'une déambulation récente dans la médina de Tunis nous montre à voir : galeries d'exposition d'Art contemporain (Palais Kheireddine et Makhzen du Dar Lasram), magasins de luxe (Dar Cheikh El Médina et Diwan), café littéraire (Souk des Chéchias et Makhzen du Dar Lasram), manifestations culturelles associatives (Festival de la Médina au moment du Ramadan ; Concert de la Rachidia dite « de musique andalouse »). Autant de caractéristiques qui rappellent, effectivement, un certain quartier parisien qui comme d'autres lieux de par le monde a connu, de la fin des années soixante au début des années quatre-vingt-dix, une réhabilitation induisant l'introduction de nouvelles populations et de nouvelles fonctions, et notamment une ouverture croissante aux visites de courte durée.

L'incitation publique et le lobby européen, par l'entremise de l'ASM, ont permis que des activités économiques (tertiarisation) sponsorisent des activités culturelles et que des investissements privés nationaux ou internationaux (gentrification) remplacent l'investissement public. Cette entreprise de patrimonialisation physique et financière a été permise par la transformation symbolique de la « Médina » en idéal-type d'un espace historiquement construit comme patrimoine collectif. Derrière cette volonté de

13. Entretiens avec d'anciens membres de l'ASM : Rachid Bellalouna, Jamila Binous, Achraf Bahri, Raouf Riahi, ... rencontrés à Tunis entre 1998 et 2000.

14. Ces opérations d'urbanisme élaborées selon un modèle urbain dit « traditionnel » reçurent trois Prix pour l'Architecture décernés par la Fondation Aga Khan.

15. Entretiens avec le responsable de l'Atelier d'urbanisme à l'ASM (Tunis, 1998).

par la transformation symbolique de la « Médina » en idéal-type d'un espace historiquement construit comme patrimoine collectif. Derrière cette volonté de patrimonialisation d'un espace historique, il y a la revendication d'une identité culturelle nationale. Les architectes de l'ASM ont été les instruments d'une telle invention politique d'une identité recouvrée. La Médina magnifiée comme ordre urbain traditionnel et sa gentrification commerciale donnent l'image d'un pays touristique, dont elle serait l'un des principaux lieux d'accueil, voire le point d'entrée.

Idéologie moderniste et héritage orientaliste

L'expérience de la sauvegarde de la médina de Tunis nous a été désignée par nos interlocuteurs locaux comme un modèle du genre. Les preuves en sont : la Ville de Tunis est nommée, en 1997, Capitale Culturelle internationale de l'année ; les différentes phases des « Projets Hafsia » ont été saluées, à plusieurs reprises par la Fondation Aga Khan. À Hafsia pourtant, c'est-à-dire sur presque un quart de la superficie totale de l'espace historique *intra muros*, ont été rasés des îlots urbains entiers - monuments de culte compris - et la population habitante, parce que « non solvable », a été expulsée... Mais les nouvelles constructions respecteraient l'architecture « islamique » d'un « vrai » quartier arabe (oriental) au sein d'un « authentique » ordre urbain « traditionnel »¹⁶ organisé autour de la cellule familiale. De cette architecture dite « islamique » ne transparaissent en fait que les apparences, celles qui correspondraient aux canons des formes architecturales d'une Histoire universelle de l'Art et des Civilisations - chapitre Art et Civilisation islamiques.

Le rôle des théoriciens, concepteurs et techniciens de la construction fut là primordial. La reconnaissance internationale des opérations d'urbanisme en médina de Tunis, l'argumentation justifiant les choix réalisés en la matière et reposant sur les critères esthétiques, historiques et fonctionnels d'organismes tels que l'UNESCO ou la Banque Mondiale, amènent à nous interroger sur la désignation de ce patrimoine urbain comme patrimoine collectif national. Tunis et sa Médina ont le bénéfice d'une bonne image médiatique ; mais s'agit-il vraiment d'une sauvegarde ?

L'un des récents messages l'UNESCO évoquait la nécessaire protection de notre « Diversité créatrice »¹⁷. Ce souci ne devait pas être encore légitime quand le

métissage original et originel de la médina historique de Tunis a été éradiqué sous le prétexte d'une cohérence et d'un respect des standards urbanistiques mondiaux. Une commune application de tels standards trouve sa limite dans le respect de la singularité historique des lieux, espace de vies humaines d'hier et d'aujourd'hui. Or la magnification des caractères urbains d'une « Ville arabe » imaginaire - fruit de la rencontre entre une idéologie moderniste et une conception urbaine se réclamant d'un héritage orientaliste - et la théâtralisation de tout l'espace-médina ont eu pour conséquence sa dénaturation définitive.

D'une conception coloniale et patricienne de la Médina, symboliquement figée, la population est passée à Fès à une conception citadine d'une médina physiquement et socialement dynamique. A Tunis l'intervention internationale a conduit à la conception d'un patrimoine « sol » (Maria Gravari-Barbas, 1996), un territoire patrimonial desservi par des employés et visité par des étrangers logés ailleurs. En réaction à l'exacerbation patrimoniale des « fils (natifs) de la médina » historiquement héritiers, les habitants de la médina de Fès ont ré-inventé un territoire à valeur patrimoniale par leur activité quotidienne et leur solidarité, et ceci sur plusieurs générations. La propriété foncière a cédé la place à une patrimonialité sociale - qui donne à la collectivité citadine un rôle dialectique de légitimation (Guy Di Méo, 1996) -, à un enracinement territorial qui octroie aux habitants à leur tour le statut d'héritier. L'enjeu n'est pas la propriété effective du « sol » ainsi patrimonialisé, mais celui de la reconnaissance d'une présence habitante, seule à même d'entretenir un espace urbanisé menacé par l'insalubrité, rongé par l'humidité et hanté par la ruine. Paradoxalement, ce patrimoine vivant et précaire, produit pas à pas les modalités d'un développement plus durable que la mise en représentation, à vocation muséale et touristique, de la médina de Tunis rénovée à grands renforts d'investissements internationaux et exceptionnels.

Walter Lanchet

16. Qualificatifs tirés de brochures publicitaires fournies par les services de l'ASM.

17. Titre d'un Programme dirigé par l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, Javier Perez De Cuellar.

RÉFÉRENCES

- Augé M., (1997), *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Champs Flammarion.
- Abdelkafi J., (1987), *La médina, espace historique de Tunis : enjeux culturel et politique de l'organisation spatiale*, Institut d'Urbanisme de Paris, Université de Paris VIII.
- Bahri A., (1997), « Histoire urbaine d'un quartier de la médina de Tunis : Hafsia », N° spécial « Tunisie » *Architecture Méditerranéenne*, pp. 89-98.
- Béji H., (1993), *L'oeil du jour*, Tunis. Cérès Production.
- Bérardi R., (1970), « Lecture d'une ville : la médina de Tunis », n° 153, *Architecture d'aujourd'hui*, pp. 38-43.
- Berque A., (2000), *L'écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Di Méo G., (1996), « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », n°78, *Espaces et Sociétés*, pp. 16-34.
- El Aziz Ben Achour M., (1989), *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle*, Université de Paris IV-Sorbonne, Publication de l'INAA.
- Gravari-Barbas M., (1996), « Le sang et le sol. Le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain », n° 20, *Géographie et Culture*, pp. 55-72.
- Jeudy H-P., (2001), *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka.
- Lanchet W., (1996), *La Ville entre concepteurs et usagers. Problématique de la sauvegarde à la lumière des initiatives populaires. Cas de la médina de Fès (Maroc)*, Université de Tours.
- Lazarroti O., (1994), « La géographie dans la controverse touristique », n° 580, *Annales de Géographie*, pp. 627-650.
- Lefebvre H., (1986), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- Weber M., (1996), *Le savant et le politique*, Paris, Bibliothèques 10/18.

Walter Lanchet est doctorant à la Faculté de Droit, des Sciences économiques, sociales et géographiques de l'Université de Tours au Centre de recherches du CNRS URBAMA.

• Lanchet W. (1999), « Ma rencontre avec l'Autre ou comment concilier l'inconciliable ? », n° X, *Pratiques de formation / Analyses*, Université de Paris VIII-Saint Denis

• Lanchet W. (2000), « The origin of «World Heritage : the end of tradition ? », Vol. 128, *Traditionnal Dwellings and Settlements Review Working Paper Series*, Université de Californie - Berkeley (États-Unis)

<scicaaal@tiscali.fr>